éduch LE MAGAZINE DE L'UNSA ÉDUCATION

Octobre 2013



Refondation Acte II Scènes décisives



La **fédération UNSA** des **métiers** de l'**Éducation**, de la **Recherche** et de la **Culture**



Plus forts ensemble!



OFFRE JEUNE ENSEIGNANT: 40€, 100€, 120€ REMBOURSÉS*.

Pour aider les jeunes enseignants à faire face aux dépenses importantes lorsqu'ils débutent, la MAIF propose l'offre jeune enseignant. En combinant votre assurance professionnelle et votre assurance auto et/ou habitation, vous pouvez faire jusqu'à 120 euros d'économies. Pour plus d'informations, appelez le 0800 129 001**.



^{*} Offre valable du 15 mai 2013 au 30 juin 2014, non cumulable avec les autres offres en cours, réservée aux nouveaux sociétaires MAIF enseignants de moins de 30 ans ou, quel que que soit leur âge, professeurs stagiaires, titulaires 1^{re} et 2^e année et étudiants en ESPE admissibles à la cession de concours 2014. Les avantages tarifaires sont attribués sous forme de chèque de remboursement adressé après la souscription, en simultané ou en différé au plus tard le 30 juin 2014, de l'assurance des risques professionnels OME associée : à l'assurance habitation RAQVAM (40 € remboursés) ou à l'assurance auto VAM (100 € remboursés), ou aux deux (120 € remboursés). ** Appel gratuit depuis un poste fixe.

Refondation: scènes décisives

occasion ratée d'un grand pôle éducatif et une loi sur le Supérieur, plus que décevante, laissent peu de place à une refondation globale et rapide de l'Éducation. La réussite de la Refondation de l'École devient ainsi décisive. Décisive, d'abord, pour éviter que la promesse sociale et humaniste de la République ne soit balayée par une alternance dont on peut craindre le pire, tant le populisme fait aujourd'hui flores. Décisive, ensuite, pour que soit remis au centre de notre système, non pas l'élève mais la réussite, le bien-être, et la construction de la citoyenneté de chaque élève, de chaque jeune. Décisive enfin pour continuer à échafauder patiemment, mais résolument, notre projet d'une Société éducative qui soit au cœur d'une société solidaire. Certes, le processus de refondation de notre École s'inscrira dans le temps long mais, dans les prochains mois, deux chantiers peuvent lui donner un peu d'épaisseur :

La mise en place du parcours de la scolarité la crédibilité de notre École publique.

· Les projets éducatifs territoriaux, quant à eux, peuvent sortir la Refondation d'une vision trop scolaro-centrée. L'enjeu sera de montrer que la complémentarité des temps éducatifs est efficace, tant pour le bien-être que pour la réussite de nos jeunes.

Ainsi, l'acte II de la Refondation s'ouvre cette année et, si les didascalies* initiales sont connues, la pièce, elle, est loin d'être jouée. Car, au regard de l'attitude tout en ambiguïté de certains partenaires, s'il y aura unité de temps et de lieu, il n'y a aura malheureusement pas, unité d'action. Pourtant, il y aurait urgence à un consensus tant, dans notre système éducatif, ce sont les jeunes qui ont le moins qui sont exclus le plus de toute réussite. Nous, à l'UNSA Éducation, nous ne tergiverserons pas. Nous prendrons nos responsabilités et, du Conseil Supérieur de l'Éducation jusque sur le terrain, seuls ou avec nos partenaires du bloc du changement, nous ne manquerons pas cette bataille de la démocratisation.

obligatoire avec le cycle École-Collège, la rénovation des programmes, la fin de la dvarchie conflictuelle entre socle et Diplôme National du Brevet doivent donner corps et cohérence au parcours du socle commun. Parallèlement, l'appropriation par les collèques de cette ambition et des pratiques pédagogiques qui l'accompagnent permettra cette transformation vitale pour

Laurent Escure Secrétaire général de l'UNSA Éducation



87^{BIS}, AVENUE GEORGES GOSNAT 94853 IVRY-SUR-SEINE CÉDEX TEL.: 01 56 20 29 50

UNSA ÉDUCATION

Directeur de la rédaction Laurent Escure

Directeur de la publication

Denis Adam, Claudie Allaire,

Fabrice Coquelin, Claude Douare Samy Driss, Françoise Ducroquet,

Martine Duval, Laurent Escure,

Christophe Guillet, Hélène Hemet,

Luc Bentz, Alain Bernat,

Luc Farré, Florent Galy,

Voici des fruits des fleurs

Delphine Lebahan

Frédéric Marchand.

Yellowstone-design

Photos [hors Crédits ©]

Anat Régie • 01 43 12 38 15

Pour les personnes souhaitant

s'abonner, le prix du numéro

est de 4.60 €, l'abonnement

Ce numéro est accompagné

C.P.P.A.P.

0713 S 06569

Dépôt légal octobre 2013

d'un encart Arts et Vie

annuel de 18,40 €.

Conception

Réalisation

Pascal Lebrun

Publicité

Impression

Imprimerie IPS

Photo couverture

© glopphy - Fotolia

François Cencerrado,

Fabrice Coquelin Rédactrice en Chef Delphine Lebahan ont participé à ce numéro :

FAX: 01 56 20 29 89 national@unsa-education.com

unsa-education.com

* Les didascalies sont les indications données par l'auteur d'une pièce à l'intention des acteurs ou du metteur en scène pour situer les enjeux, les liens entre les personnages, le ton...

Retrouvez les éditoriaux de Laurent Escure sur unsa-education.com





SOMMALIE CENT trente six

6-7 • Brèves d'actu

10 • Plus forts ensemble!

12 • Préserver la retraite par répartition

14-15 • Les **ESPé**

17 • Recrutement des contractuels

18 • Vos droits : enfant malade

22 • Morale laïque : la faire vivre ensemble !

24-25 • Manuels scolaires : où sont les femmes?

26 • **Mobilisation** pour une Éducation de qualité

27 • Pour une Rentrée solidaire

29-30 • Culture: **Spécial BD**







Le SNATEAU - UNSA Éducation a élu un nou-



veau Secrétaire général : Jean-Lucien Guenoun succède à Jean-Marie Claustre. Le SNATEAU est le syndicat représentatif des architectes et urbanistes de l'État.

« Un cahier, un crayon »

Du 3 septembre au 20 décembre 2013, participez à la collecte de fournitures scolaires pour les enfants de Guinée, organisée par Solidarité Laïque.

www.uncahier-uncrayon.org





Retrouvez notre entretien, avec Carole Coupez de Solidarité Laïque, page 27.



Attentive aux évolutions du monde de l'Éducation, la **CASDEN** souhaite se placer aux côtés des jeunes enseignants, en leur proposant de nombreux outils et ressources pédagogiques à télécharger gratuitement.

www.jeunesprofs.com





Le kit *Total Solar Expert Lycée* s'inscrit dans les programmes scolaires des lycées d'enseignement général et technologique et d'enseignement professionnel, de la Seconde à la Terminale.

Engagés depuis près de trente ans dans le solaire, les experts de Total, en collaboration avec des enseignants, souhaitent sensibiliser les jeunes et leur donner des clés de compréhension sur les enjeux du solaire et plus largement sur l'ensemble des énergies.

Commandez* votre kit Total Solar Expert sur www.kit-pedagogique.total.com



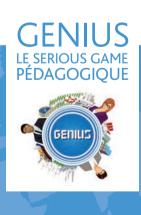
Le kit Collège, désormais présent dans 80 % des établissements, est toujours disponible!

Complet et pratique, ce kit gratuit* comporte :

- 30 magazines Solarama pour les élèves
- 14 fiches d'activités et leurs corrigés, organisés par matière et niveau
- 1 guide pédagogique de l'enseignant
- 1 film de 10 mn sur DVD
- 1 cellule solaire de démonstration (non connectable)



Découvrez également Genius, le jeu en ligne qui permet aux lycéens de piloter leur mix énergétique, ainsi qu'un guide pour exploiter le jeu en classe.



* Chaque kit est composé d'une clé USB contenant les documents pédagogiques, d'un DVD, de 30 magazines et d'une cellule solaire photovoltaïque. Commande et envoi gratuits dans la limite des stocks disponibles.



Marronnier de septembre, personne n'y aura échappé, c'était la rentrée.

Le 3 septembre pour plus de 20 millions d'élèves, précédés, la veille par les enseignants et, bien avant, par l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale.

Ce mois de septembre est également marqué par la rentrée des étudiants, les inscriptions et de nombreuses formations reprenant en même temps que les établissements scolaires.

C'est aussi le mois de la reprise pour les MJC et autres structures socioculturelles, les clubs sportifs et plus globalement les associations.



@UNSA Education

« Soyons courageux : pensons » #Stiegler #CNUNSAÉduc

umeur

Santé scolaire : « expérimentations à éviter »



Malgré la loi de Refondation (importance de la « santé scolaire » à l'Éducation nationale), le Sénat a voté, en première lecture de la loi de modernisation de l'action publique, la possibilité

d'« expérimentations » par les collectivités. Très ferme réaction de l'UNSA Éducation le 25/07 :

http://is.gd/dkhrsM

Le nouveau décret PEDT

Retoqué une première fois par le Conseil d'État, le cadre dérogatoire pour les taux d'encadrement dans les activités périscolaires liées à la modification des rythmes a dû être revu. Le décret n° 2013- 707 du 2 août 2013, relatif au projet éducatif territorial et à l'encadrement des enfants scolarisés bénéficiant d'activités périscolaires, réduit de 5 à 3 ans la durée de l'expérimentation et en profite pour mieux définir les PEDT.



actu

Rouge

La loi sur l'Enseignement supérieur et la Recherche a été promulguée le 22 juillet dernier. Décevante sur les questions de recherche, elle va s'appliquer avec toutes les difficultés résultant des ambiguïtés dont elle est grevée, en particulier sur les communautés d'universités et d'établissements. Certes, il y a des points positifs (vie étudiante, gouvernance), mais l'exorbitant « droit de veto » demeure... et l'indispensable « agenda social » se fait attendre douloureusement dans ce secteur.

On en parle ... moins

Et pourtant, l'enseignement agricole public aussi a fait sa rentrée! Plus de 70 000 élèves et de 10 000 étudiants ont repris le chemin des 216 établissements, 206 sites de formation d'apprentis, 197 sites de formation professionnelle et 13 écoles d'Enseignement supérieur auxquels il faut ajouter 190 exploitations agricoles publiques et 34 ateliers technologiques, le tout encadré par plus de 10 900 professionnels de la Fonction publique.

Pour la première

Pour la première fois depuis 2003, on compte 0 suppression de postes!







Le **SNASEN** à la loupe

Les assistants de service social au sein des ministères éducatifs

e SNASEN-UNSA Éducation (Syndicat national des assistants sociaux de l'Éducation nationale) est représentatif des 3 200 assistants et conseillers techniques de service social qui exercent au ministère de l'Éducation nationale et au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, auprès des élèves, des personnels et des étudiants.

Syndicat de proximité, à l'écoute des collègues, il est soucieux de faire reconnaître leur métier au sein des

ministères, de défendre de meilleures conditions de travail et de donner du sens aux pratiques professionnelles.

Avec sa Fédération et son Union, le SNASEN-UNSA Éducation s'inscrit dans une stratégie de réformes pour :

- la reconnaissance statutaire en A et des perspectives de carrière;
- l'engagement du service social dans la loi de Refondation de l'École impliquant une nécessaire réactualisation et reconnaissance de ses missions au sein des ministères éducatifs et des équipes;
- la création de postes de service social pour relever les défis de nos ministères et lutter contre la préca-

rité des personnels et pour améliorer leurs conditions de travail ;

 la reconnaissance de l'apport du travail social dans une société démocratique visant la cohésion sociale.

Sensible à l'atout de la complémentarité des syndicats nationaux au sein de notre Fédération, le SNASEN-UNSA Éducation apporte sa contribution sur les sujets transversaux comme la violence, la parentalité, la prévention du décrochage scolaire, la politique jeunesse, l'éducation à la santé et à la citoyenneté, la santé au travail.

Pour adhérer, ou prendre contact avec l'un de nos syndicats :

http://contact.unsa-education.com/2013_contact.php



En congrès



Le SEJS-UNSA Éducation poursuit sa réflexion sur le métier, les missions et les moyens d'action des Inspecteurs Jeunesse et Sports, lors de son congrès à Aix-en-Provence, du 3 au 5 octobre 2013.



Le SI.EN-UNSA Éducation, lors de son congrès des 1ºr et 2 octobre à Paris, travaille à « La refondation du corps d'encadrement de l'Éducation nationale pour refonder l'École ».

www.sien.unsaeducation.org



Secrétaire générale SNASEN-UNSA Éducation snasen.unsa-education.org

Marie Wecxsteen

www.sejs.org



5 nouveaux Secrétaires Régionaux de la Fédération à votre service



Gustave Byram SR Guadeloupe



Philippe Decagny SR Picardie



Éric Dijoux SR La Réunion



Claire Lauden SR Bretagne



Christian Moser SR Alsace

La **section** régionale des **Pays de la Loire**

UNSA Éducation Pays de la Loire est active avec ses syndicats sur le terrain comme dans les instances. Avec de nombreux sièges en CT, CHSCT, CAP, CAEN... elle fait entendre ses idées et sa vision réformatrice au sein des écoles, établissements et services.

Au niveau des écoles, la Région des Pays de la Loire est caractérisée par une grande proportion d'établissements privés et d'élèves scolarisés dans le privé. En effet, alors que nationalement la proportion des élèves scolarisés dans le public est de 83,1 %, l'académie de Nantes scolarise 62,7 % des élèves dans le public. L'UNSA Éducation dénonce tous les ans les largesses données au privé (subventions, établissements à faible effectif, calculs différents entre le public et le privé...) et la

Fédération travaille, en partenariat avec d'autres organismes pour que des écoles, collèges et lycées publics soient créés. Elle se félicite cette année de la particularité de la Vendée qui, pour la première fois, a dépassé les 50 % d'enfants scolarisés dans les écoles maternelles et primaires publiques.

L'UNSA Éducation Pays de la Loire travaille, au regard de notre Fédération, en très bonne entente avec tous les secrétaires académiques et départementaux des syndicats qui la composent. Cela présage un travail d'équipe efficace et actif tout au long de la campagne électorale qui a déjà commencé.



Anne Lasne

Secrétaire générale UNSA Éducation Pays de la Loire



Plus forts ensemble!

À la rencontre des collègues

Depuis la rentrée scolaire dernière, l'UNSA Éducation a multiplié les rencontres avec les collègues sur leur lieu de travail pour mieux les connaître et mieux les représenter.

titre d'exemple, en Île-de-France, avec la section régionale et les syndicats de la Fédération, ce sont plus de 140 collèges et lycées, 6 Directions des services académiques de l'Éducation nationale, 5 universités et établissements d'Enseignement supérieur qui ont été visités par les militants de l'UNSA Éducation.

Notre identité de Fédération des métiers de l'Éducation, de la Culture et de la Recherche nous permet d'aller au contact de tous les personnels de ces structures. Ces visites permettent à l'ensemble de l'équipe nationale de s'imprégner des atmosphères et des problématiques des différents établissements, c'est pourquoi les secrétaires et conseillers nationaux participent activement à ces visites.

Dès le 16 septembre, les militants du groupe Île-de-France de la Fédération ont repris un nouveau cycle de visites en démarrant par le département de la Seine-Saint-Denis.



Baromètre des métiers: nos priorités confirmées

Suite à notre enquête menée en juin, nous avons publié les résultats de notre premier Baromètre des métiers de l'Éducation.

L'analyse des 16 333 réponses confirme la pertinence de notre action pour l'équité entre enseignants et pour la revalorisation des personnels aux plus faibles rémunérations. Il sera intéressant de mesurer l'impact de ce que nous avons obtenu et des effets de la Refondation lors de notre prochain baromètre au printemps 2014.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des résultats du Baromètre : http://www.unsa-education.com/spip.php?article264

Frédéric Marchand

frederic.marchand@unsa-education.org



florent.galy@unsa-education.org







Du nouveau dans notre Communication



Après la mise en place de nos lettres électroniques, nous venons de procéder à la « rénovation » de notre site Internet www.unsa-education.com et de la maquette de notre revue devenue l'éduc'mag dont vous avez, entre les mains, le premier numéro. Notre objectif : rendre plus lisible, plus accessible et plus convivial l'ensemble de nos publications. C'est aussi dans cet esprit que nous avons « relooké » nos publications « Questions d'Éduc » et « Questions de Société », mensuels qui sont à votre disposition sur notre site.

Bonne lecture et bonne découverte aux internautes... Et surtout, n'hésitez pas à les faire découvrir autour de vous !







Fabrice Coquelin fabrice.coguelin@unsa-education.org





Notre **priorité** : préserver la **retraite** par **répartition**

Comment financer les retraites dans un contexte d'allongement de la durée de vie, de diminution du nombre d'actifs et d'une crise économique grave? Depuis juin, l'UNSA s'engage résolument dans le dialogue social et argumente pour une réforme juste.

e projet de loi dévoilé début septembre montre le chemin parcouru.

- Pas de remise en cause du mode de calcul des pensions des fonctionnaires: les 6 mois de référence sont maintenus. Pour l'UNSA, une autre décision aurait été un casus belli.
- Pas de modification de l'âge légal de départ en retraite dès 62 ans (57 ans en service actif).
- Pour les retraités : pas de baisse ou de désindexation des pensions, pas de suppression de l'abattement fiscal de 10%.
- Pas de changement pour ceux qui doivent partir avant 2020.

Entreprises, actifs et retraités contribueront aux mesures financières par des hausses de cotisation (ce que l'UNSA préférait à une hausse de la CSG), par un report de la date d'indexation des pensions sur les prix du 1er avril au 1er octobre. L'annonce de la fiscalisation de la majoration de pension de 10% pour trois enfants pose le problème des effets de seuil pour les bas revenus.

À partir de 2020, la durée de cotisation augmente, selon les générations (voir tableau).

Projet de modification de la majoration de 10% pour trois enfants afin de favoriser en priorité les femmes, dès le premier enfant. D'autres mesures sont annoncées :

- jeunes : aide au rachat de 4 trimestres d'études supérieures ;
- amélioration du dispositif carrière longue (dont la prise en compte de toutes les maternités);
- départ anticipé pour handicap : seuil du taux passant de 80% à 50% ;
- pour les petites retraites, augmentation du minimum contributif garanti.

L'UNSA considère que la priorité demeure la bataille pour l'emploi, condition nécessaire pour garantir l'avenir.

Le dossier « Retraites » sur notre nouveau site

Les retraites vont nécessiter un suivi intensif (interventions et débat au Parlement, décrets et arrêtés d'application).

À suivre dans la rubrique « Retraites et Retraités » sur notre site www.unsa-education.com ou par ce raccourci direct : http://goo.gl/ahUZPP.



Né en	62 ans en	Durée requise pour un taux plein
1957	2019	41,5
1958	2020	41 ans et 3 trimestres
1961	2023	42 ans
1964	2026	42 ans et 1 trimestre
1967	2029	42 ans et demi
1970	2032	42 ans et 3 trimestres
1973	2035	43 ans
Après 1973	-	43 ans

Dernière minute

L'UNSA rencontre les parlementaires pour améliorer le projet de loi.

Luc Farré
luc.farre@se-unsa.org







* L'Offre Métiers de l'Éducation, en partenariat avec la Maif.







ESPé : écoles de formation de la Refondation

La naissance des ESPé marque cette rentrée d'une pierre blanche, celle de la reconstruction de la formation des professionnels de l'Éducation, et en priorité, des enseignants.

es ESPé, c'est parti! Certes le temps aura un peu manqué pour affiner certains projets. Malgré les habilitations, quelques copies sont encore à améliorer. Globalement, cette première année demandera des ajustements un peu partout. Mais l'essentiel est là: la formation professionnelle des enseignants et des personnels de l'Éducation peut démarrer dès cette rentrée dans toutes les académies ; les ESPé existent.

Des écoles pédagogiques

Leur mission première est de former les nouveaux enseignants. Ce n'est pas la seule, mais c'est la priorité. En effet, les doctrinaires réformes du gouvernement précédent avaient tenté ce tour de force de faire croire que le seul métier qui pouvait ne pas s'apprendre était justement celui qui consistait à apprendre aux autres. La réussite de tous les élèves passe, évidemment, par le professionnalisme des enseignants et, bien entendu par la connaissance des contenus disciplinaires.

Ceci est largement avéré par l'obtention des diplômes universitaires requis ou acquis (nombre de candidats reçus aux concours possédant un niveau supérieur au M1).

Mais cette réussite passe surtout par la maîtrise des gestes, postures, compétences professionnelles qui permettent la gestion d'un groupe, la prise en compte des individus, la dynamisation d'une classe et rendent ainsi possible la transmission de savoirs.

C'est cette pédagogie qui doit être au cœur des apprentissages proposés par les ESPé à tous les futurs enseignants.

Des écoles de formation initiale et continue

Former les nouveaux n'implique pas d'oublier les autres! D'autant que nous le savons au moins depuis Condorcet - dans notre monde en pleine évolution, on ne peut pas se former une fois pour toute. La seconde priorité des ESPé réside donc dans leur capacité à mettre en place une véritable formation continue. Les moyens humains et financiers restent à dégager pour cette mission d'une réelle importance.

Des écoles pour tous les professionnels de l'Éducation

En effet, c'est le troisième enjeu des ESPé : il s'agit bien de former l'ensemble des professionnels de l'Éducation. De l'aménagement des







rythmes à l'éducation artistique et culturelle, en passant par les PEDT (Projets éducatifs de territoire), le développement de la citoyenneté, la promotion de la santé... nombreux sont les dispositifs et démarches qui associent différents professionnels de l'Éducation. Or, leur capacité à travailler ensemble passe par une connaissance et une reconnaissance mutuelles, une culture commune et partagée. La formation est un levier essentiel pour construire cette communauté éducative dont on parle tant et qui peine tant à exister.

C'est à cette triple condition d'une formation pédagogique, initiale et continue de tous les professionnels de l'Éducation que les ESPé seront un levier essentiel de la Refondation de l'Éducation. Il y a certes encore bien du travail pour en arriver là, mais le chantier a démarré. Il en vaut la peine!



Se former, s'autoformer

Pour se former, s'autoformer, préparer les concours d'enseignants, de CPE ou de chef d'établissement, quoi de mieux que de s'appuyer sur des « situations réelles de vie scolaire » ? Jean-Pierre Obin et Chantal Daux-Garcia en proposent vingt, analysées et commentées,

dans un ouvrage qui vient de paraître.

Une manière dynamique de réfléchir aux enjeux de la vie scolaire et d'en faire un élément structurant de la scolarité et de la formation des citoyens.

Jean-Pierre Obin, Chantal Daux-Garcia, 20 situations réelles de vie scolaire, Paris 2013, Hachette Éducation





denis.adam@unsa-education.org



Fonction Publique

Que faut-il attendre de la mission Pêcheur?

Fin connaisseur de la Fonction publique, Bernard Pêcheur, président de section au Conseil d'État, a été chargé par le Premier ministre d'une mission sur la gestion publique et la Fonction publique.

a lettre de mission lui donne comme buts d'« identifier les enjeux majeurs auxquels sera confrontée la Fonction publique au cours des prochaines années et de proposer des évolutions des modes de recrutement, de rémunération, de gestion et d'organisation des carrières ainsi que des parcours professionnels ». Elle précise que celle-ci « doit également contribuer à définir les moyens de développer une gestion plus qualitative des parcours et des carrières des agents, dans la perspective d'une gestion rénovée des ressources humaines ».

Après avoir échangé notamment avec les organisations syndicales de la Fonction publique, un rapport sera remis. Il évoquera des solutions à court, moyen et long terme, avec éventuellement des options alternatives. Il ne servira pas de base aux négociations mais contribuera à les éclairer.

L'UNSA Fonction publique a pourtant noté l'insistance avec laquelle la lettre de mission souligne « la maîtrise » ou « le redressement » des finances publiques. Or, la réflexion sur la Fonction publique n'a de sens que si, en regard de ses missions, dans une vision



dynamique, son architecture est réexaminée. Le contexte économique peut conduire à définir des étapes compatibles avec une vision de plus long terme (l'accord Durafour de 1990 s'est étalé sur sept ans), mais seulement après.

On n'attend pas en la matière d'envolées lyriques, mais, s'il s'agit de donner un nouveau souffle à la Fonction publique, il faudra redonner de l'air aux personnels! Et repenser, de manière cohérente et ambitieuse, les grilles, les régimes indemnitaires et une gestion des ressources... réellement plus humaine.

Agenda social : quelle reprise ?

Les réunions de l'agenda social Fonction publique, qu'il s'agisse de la catégorie C ou des régimes indemnitaires, s'étaient quelque peu enlisées fin juillet. Celui de 2013-2014 est annoncé mais pas encore connu au moment de l'impression de l'éduc'mag.

À suivre sur la rubrique « Fonction publique » du site : http://goo.gl/XmeyYY !





Luc Bentz

luc.bentz@unsa-education.org

Personnels

Des moyens pour lutter contre la précarité

- **1** Réaffirmation du principe de l'occupation des emplois permanents par des fonctionnaires.
- 2 Clarification des conditions justifiant le recours aux contrats dans la Fonction publique.
- **3** Mise en place d'un meilleur encadrement des durées des contrats et de leur renouvellement.
- **4** Mise en œuvre d'une procédure de recrutement plus transparente.
- 5 « Aucun agent contractuel ne peut être recruté sans l'établissement préalable d'un contrat écrit, y compris pour pourvoir des besoins temporaires. »

Recrutement des contractuels : la nouvelle circulaire, enfin !

La circulaire Fonction Publique du 22 juillet 2013 vise à « prévenir la reconstitution de situations de précarité pour l'avenir en encadrant mieux les cas de recours au contrat et les conditions de renouvellement des contrats ».

Ile ne concerne que la Fonction publique de l'État. En application du protocole d'accord du 31 mars 2011, dans sa lettre d'introduction la ministre de la réforme de l'État, de la décentralisation de la Fonction publique précise que « la lutte contre la reconstitution de telles situations [de précarité] générées par des renouvellements successifs de contrat à durée déterminée constitue en effet un objectif prioritaire du Gouvernement » et fixe les moyens pour y parvenir (voir encadré).

Une annexe méthodologique liste les règles de recrutements et de renouvellement des contrats. Elle distingue les recrutements pour répondre à un besoin permanent à temps plein, un besoin permanent à temps incomplet ou les besoins temporaires (agent temporairement absent, vacance temporaire, accroissement temporaire ou saisonnier d'activité). Un tableau synthétique résume ces différents cas.

Des distorsions peuvent exister entre la lettre et l'application sur le terrain. La Fédération, ses syndicats et ses sections seront particulièrement attentifs au respect du contenu de cette circulaire pour les recrutements des futurs contractuels.

En savoir plus

- circulaire http://circulaire.legifrance. gouv.fr/pdf/2013/07/cir_37290.pdf
- site www.unsa-education.com rubrique Fonction publique - contractuels





Martine Duval

martine.duval@unsa-education.org



Personnels Vos droits

Autorisation d'absence pour soigner un enfant malade

Les agents peuvent bénéficier de jours d'autorisation d'absence rémunérés pour soigner un enfant de moins de 16 ans ou un enfant handicapé sans limite d'âge.
Les demandes doivent être justifiées (certificat médical ou toute autre pièce).

ette autorisation d'absence n'est pas de droit. Elle dépend théoriquement de l'appréciation de l'administration qui l'accorde sous réserve des nécessités de service. Celles-ci sont parfois utilisées de manière excessive : une intervention de votre section syndicale peut être utile pour permettre de lever d'éventuels blocages.

Chaque agent travaillant à temps plein pourra bénéficier d'autorisations d'absence dont la durée totale (sur un an) ne pourra dépasser les obligations hebdomadaires de service, plus un jour. Pour un agent travaillant à temps complet sur cinq jours, le droit possible ouvert est de six jours.

Pour les agents travaillant à temps partiel, le nombre de jours d'autorisations d'absence pouvant être accordées est égal au produit des obligations hebdomadaires d'un agent travaillant à temps plein dans les mêmes conditions, plus un jour, par la quotité de travail à temps partiel.

Un exemple: Un agent travaillant en temps partiel à 80 % et 4 jours par semaine pourra bénéficier de 4 + 1 = 5 jours d'autorisation d'absence pour garde d'enfant malade.

Si l'agent élève seul son enfant ou si son conjoint, salarié du privé, ne bénéficie pas d'un régime similaire ou est en recherche d'emploi (justificatif Pôle Emploi), il bénéficie du double de jours. Dans le cas de deux conjoints fonctionnaires, les droits de l'un peuvent être transférés à l'autre.

Le nombre de jours est accordé par famille, quel que soit le nombre d'enfants. Le décompte des jours est octroyé par année civile sans report possible d'une année sur l'autre. Tout dépassement éventuel (passage d'un temps plein à un temps partiel au 1er septembre, par exemple) est imputé sur l'année suivante.

M. D

La circulaire

Accès direct à la circulaire Fonction publique n°1475 du 2 juillet 1982 : http://is.gd/RyBONc

Les modalités d'application peuvent être déclinées spécifiquement pour les temps partiels ou les aménagements du temps de travail selon les administrations. Pour l'Éducation nationale et l'Enseignement supérieur, voir par exemple la circulaire n° 83-164 du 13 avril 1983 http://is.gd/WXVIXy





ENGAGEMENT N°3 : PROTÉGER CHAQUE MINUTE DE LA VIE DES ENFANTS

Une idée encore trop répandue laisse penser que la Responsabilité Civile suffit à protéger les enfants. C'est faux ! Elle les protège s'ils causent des dommages mais jamais lorsqu'ils sont victimes d'un accident.

L'Assurance Scolaire MAE protège intégralement vos élèves. Et c'est aussi une garantie pour vous, enseignants, dont la responsabilité peut parfois être engagée lorsqu'un accident survient et que votre élève n'est pas correctement assuré.

Créée en 1932 par des enseignants et toujours dirigée par eux, la MAE s'engage pour que chaque famille puisse faire face de manière égale aux conséquences d'un accident.

Tous nos engagements sur mae.fr



MON PREMIER ASSUREUR

Personnels Education

Consolider la Formation continue des adultes

Les GRETA ont été maintenus dans leur forme de groupement d'établissements alors que la loi Warsman les contraignait à devenir des GIP (Groupement d'intérêt public). Mais leur « sauvetage » n'est pas terminé.

près deux ans de lutte syndicale, la signature en décembre 2012 d'un protocole d'accord avec Vincent Peillon a permis de recréer les GRETA dont la disparition était programmée par la loi Warsmann de 2011. La loi de Refondation de l'École a permis de formaliser cette renaissance voulue par l'UNSA Éducation.

Il faut conforter le réseau de la formation continue des adultes

Après la mise en conformité des GIP-FCIP (1^{er} semestre 2013) avec leurs nouvelles compétences, c'est la carte des GRETA qui doit pouvoir évoluer vers un maillage au plus près du terrain. L'UNSA Éducation agira dans ce sens. Dans chaque académie, ce réseau doit être cohérent et offrir une palette de formation correspondant aux besoins des territoires.

Améliorer les méthodes de gestion des ressources humaines en faveur des agents

La situation des personnels de la FCA doit être stabilisée et confortée, tant pour les contractuels que les titulaires, dans les DAFCO, les GRETA et les GIP-FCIP.

Pour ce qui concerne les contractuels, les nouvelles dispositions régulant leur emploi et leurs droits dans la Fonction publique et l'Éducation nationale doivent être appliquées dans toutes leurs dimensions. Dans les 30 dernières années, ils se sont trop souvent retrouvés traités comme des personnels « marginaux » de l'Éducation nationale.

Pour les titulaires, des garanties doivent être apportées sur leurs droits statutaires, par exemple vis-à-vis des mutations mais aussi des droits indemnitaires.

5. D

Élections dans les **GIP-FCIP**

Les nouveaux textes sur les GIP prévoient des élections des personnels aux conseils d'administration et aux comités techniques des GIP-FCIP.

La participation de l'UNSA Éducation et de ses militants aura deux priorités majeures :

- les droits des personnels titulaires et contractuels;
- le renforcement de la place de la FCA au sein de l'Éducation nationale.





Personuele & Éducation



Un **dialogue social** encore **fragile**!

À l'initiative de l'UNSA Éducation, après neuf mois de blocage du dialogue social avec la Ministre, un protocole de discussion a pu être signé en mars dernier. Et maintenant ?

e futur CTM : un chantier majeur pour le dialogue social

Le protocole de mars prévoit la création d'un CTM (Comité technique ministériel) propre au MS-JEPVA (Ministère des sports, de la jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative). Jusqu'à décembre 2014, ce ministère partage son CTM avec la Santé. Des discussions devraient s'ouvrir en septembre sur le décret instituant ce CTM propre. L'UNSA Éducation veillera à ce que le gouvernement tienne ses engagements du protocole.

Il faut rappeler que L'UNSA Éducation milite pour un grand pôle éducatif interministériel, engagement du candidat président de la République qui n'a pas encore été tenu.

Il est urgent d'améliorer les conditions de travail

La RGPP (Révision générale des politiques publiques) a laissé des traces prégnantes et douloureuses dans nombre de ces directions territoriales. Les personnels se retrouvent trop souvent en difficulté, voire en situation de souffrance au travail. Avec l'UNSA, notre Fédération mènera dès cette rentrée un travail d'expertise avec les

CHSCT (Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) de ces directions. L'UNSA est très préoccupée par ce dossier des conditions de travail des personnels et pèsera pour que la MAP (Modernisation de l'action publique) n'aggrave pas ces situations, mais au contraire, les améliore. Le gouvernement aura là une lourde responsabilité à assumer : une nouvelle donne en matière d'organisation territoriale ne devra se faire que si elle permet aux personnels d'améliorer le service rendu au public, dans le respect de leurs missions, de leurs statuts et de leurs conditions d'exercice.

Les missions restent encore à clarifier

Les différentes missions du ministère restent à clarifier et à conforter, tout particulièrement dans les domaines de la Jeunesse et de l'Éducation populaire. Les personnels ont besoin de cela pour pouvoir bien mener leurs missions de Service public.



Samy Driss

samy.driss@unsa-education.org



Société

Morale laïque : la faire vivre ensemble !

Même si le sujet n'est pas simple et peut faire polémique, l'UNSA Éducation a pris très clairement position par rapport à l'enseignement de la morale laïque.

ous y sommes favorables.

Davantage en tant que démarche qui permet de mieux vivre avec soi, les autres et en société que comme une discipline supplémentaire.

Dans cette approche, la morale laïque peut devenir un levier pour la mise en place d'une pédagogie active et participative, un apprentissage en acte de la citoyenneté, l'élaboration de projets partagés et de réflexions collectives.

Afin de bien comprendre :

- ce qui est en jeu ;
- les conceptions philosophiques soustendues ;
- comment cette approche de la morale laïque s'inscrit dans une vision de l'École laïque et républicaine;
- en quoi de nombreuses démarches pédagogiques innovent et anticipent

son instauration, l'UNSA Éducation vous propose une analyse dans deux documents:

unsa-education.com (rubrique : publications)

Questions d'Éduc :

Morale laïque un levier?

Questions de Société : La morale laïque en question







Quand la **laïcité** s'affiche

Logique avec sa démarche pour défendre et promouvoir la dimension laïque de l'École de la République, Vincent Peillon fait afficher dans toutes les écoles et établissements scolaire la charte de la laïcité.

Une charte ne suffira pas à elle seule à raffermir la dimension laïque de notre école. Elle peut y contribuer,

si elle n'est pas seulement une affiche au mur, mais un support de réflexion, d'échange, d'éducation. C'est pourquoi l'UNSA Éducation s'est félicitée de cette initiative qu'il faut à présent faire vivre!



Denis Adam

denis.adam@unsa-education.org



LES AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE BÉNÉFICIENT DU CHÈQUE-VACANCES,

POURQUOI PAS VOUS?



Professionnels de l'éducation, profitez d'une épargne bonifiée de 10 et 30%.

En 2014, bénéficiez de tous les avantages des Chèques-Vacances!

POUR PLUS D'INFORMATIONS, RENDEZ-VOUS:

www.fonctionpublique-chequesvacances.fr









Manuels scolaires : où sont les femmes ?

En transmettant des connaissances, les manuels scolaires véhiculent aussi une certaine représentation de la société et les stéréotypes qui vont avec.

a Halde (Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité), en 2008, a mené une étude liant égalité et discriminations autour d'une cinquantaine de manuels de disciplines diversifiées. Le Centre Hubertine Auclert a choisi de mener, pour la troisième année consécutive, une étude approfondie portant sur une discipline et un niveau. Après « La représentation des femmes dans les nouveaux manuels d'histoire de seconde et de CAP » en 2011, « Égalité femmes-hommes dans les manuels de mathématiques, une équation irrésolue ? » en 2012, c'est une étude sur les manuels de littérature de seconde-première qui devrait être publiée prochainement.

Un rôle trop souvent minimisé

Numériquement, les représentations masculines sont beaucoup plus nombreuses et plus grave encore, les femmes ont un rôle et une importance minimisés dans l'histoire des sciences où elles sont trop souvent seulement associées aux travaux de leur mari. comme Marie Curie. « La place des femmes est souvent celle de la sphère domestique où leur rôle est réduit à celui de mère et d'épouse. Elles sont peu représentées dans les sphères économique et politique » souligne la Halde. Dans une discipline comme les mathématiques, qui pourrait laisser augurer d'une plus grande neutralité, le centre Hubertine Auclert relève que

les manuels « participent à la représentation genrée de notre société et à la persistance des représentations stéréotypées ».



Le Centre Hubertine Auclert, organisme associé de la Région Îlede-France, est un espace d'information et d'expertise dont l'objectif est de promouvoir une culture de l'égalité entre femmes et hommes.

Éduquer à l'égalité

Ces différentes études prouvent, une fois encore, la nécessité d'éduquer à l'égalité et à la lutte contre les stéréotypes. Ce travail ne pourra pas se mener sans la communauté éducative et doit passer d'abord par une prise de conscience réelle. En effet, dans son étude de 2008, la Halde relevait que







Société



Une **militante**, un **lieu**

Diana Yieng Kow, Professeur des écoles, puis Directrice de l'ancienne école d'application de Toata, est aussi aujourd'hui Secrétaire générale du syndicat majoritaire chez les Enseignants du 1er degré, le STIP-AEP UNSA Éducation en Polynésie.

es élèves et les enseignants sont rentrés depuis le mois d'août, comment qualifierais-tu cette rentrée ?

Les enseignants ont fait leur rentrée le 12 août, les élèves du second degré le 16 août et les élèves du premier degré, le 19 août. Ce fut une rentrée calme pour la grande majorité, avec néanmoins un report de rentrée dans deux écoles pour travaux non terminés et des classes sans enseignants. Les îles des Tuamotu accusent un manque d'enseignants titulaires, une quaran-

taine de postes vacants seront tenus par des

contractuels.

difficultés que rencontrent les personnels de l'Éducation ? Il reste quelques difficultés concer-

Quelles sont les principales

Il reste quelques difficultés concernant la formation continue qui n'est pas assurée et la pression hiérarchique qui entraîne des absences qui sont difficilement remplacées.

Nous attendons, pour cette année, une formation continue nécessaire et une cellule d'écoute des personnels en souffrance dans nos établissements par un professionnel de santé. Depuis le 1er juillet, un médecin de prévention est basé au Vice Rectorat.

D. L



francoise.ducroquet @unsa-education.org

« plus de la moitié des enseignants

estime que les manuels n'offrent pas

une position réellement dévalorisante

aux femmes même s'ils identifient quelques stéréotypes ». Depuis 2008,

on peut penser que cette prise de conscience a progressé. En particulier, depuis qu'un véritable travail est

mené conjointement par le ministère

des Droits des femmes et le ministère

de l'Éducation nationale. L'UNSA Édu-

cation entend contribuer à cette prise

de conscience et continuera à travailler

tant avec les institutions qu'au sein

des instances dont elle est membre.



Europ & Monde

Mobilisation pour une Éducation de Qualité

La Journée Mondiale des Enseignants (JME) 2013 marquera le lancement de l'action mondiale de l'Internationale de l'Éducation (IE) : Mobilisation pour une Éducation de Qualité

UNSA Éducation compte parmi les organisations qui ont toujours pesé sur les grands débats éducatifs européens et mondiaux et là encore, elle sera présente. En mettant à disposition ses militants, l'UNSA Éducation a montré sa constante implication dans les politiques de l'IE. Implication reconnue au plan mondial puisque ses trois Secrétaires généraux ont été élus à son Bureau Exécutif.

Mobilisation pour une Éducation de Qualité

Aujourd'hui, devant les attaques généralisées dont l'école publique est victime, le Bureau Exécutif de l'IE a adopté l'idée d'une initiative mondiale appelée « Mobilisation pour une Éducation de Qualité ».

En effet, même si les bénéfices économiques et sociaux d'un investissement dans l'Éducation sont reconnus, le soutien des États aux politiques éducatives s'inscrit dans une logique de marchandisation de l'Éducation.

Il revient donc aux professionnels de l'Éducation de dénoncer cette idée sur un plan international et d'amener les gouvernements à s'acquitter des engagements pris en faveur du droit de tout enfant à l'Éducation.

L'action entend sensibiliser au caractère fondamental de l'accès, pour chaque citoyen, à une Éducation publique de qualité afin de construire des sociétés démocratiques, justes et équitables et garantir la place de l'Éducation comme l'un des piliers centraux des objectifs du millénaire post 2015.

Notre engagement

Afin de mettre en lumière le rôle crucial joué par les enseignants, toutes les organisations membres de l'IE s'y engageront et l'UNSA Éducation, en tant qu'élue au bureau mondial, y prendra toute sa place.

Encadrée par les JME 2013-2014, l'action durera un an et sera inaugurée simultanément à Paris et à New York, la veille, le 4 octobre 2013. Une délégation de l'UNSA Éducation sera aux côtés de Fred Van Leeuwen, Secrétaire général de l'IE, à l'UNESCO à Paris.

« L'Éducation de qualité est un bien public et un droit humain fondamental »

Fred Van Leeuwen, Secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation



UNIS POUR LEDUCATION

Un enseignement public de qualité pour un monde meilleur



Hélène Hemet

helene.hemet@unsa-education.org



Europe & Monde

Le **blog:**partir travailler à l'étranger

Le secteur « Hors de France » de l'UNSA Éducation a créé un blog : « Partir travailler à l'étranger » destiné aux personnels de nos établissements résidant en France qui souhaitent s'expatrier : http://hdfunsaeducation.wordpress.com ou www.unsa-education.com



Pour une rentrée solidaire

Solidarité Laïque lance sa campagne « Un cahier, un crayon » pour les enfants de Guinée, en partenariat avec l'UNSA Éducation, jusqu'au 20 décembre 2012.

tre solidaire c'est bien sûr participer à cette collecte organisée par Solidarité Laïque, mais c'est aussi, éduquer les enfants à la solidarité et à la citoyenneté, c'est le message que veut faire passer Carole Coupez, Déléguée aux actions d'Éducation, de Solidarité Laïque que nous avons rencontrée.

Il faut mesurer l'importance de ces campagnes, en chiffres : l'an passé, la campagne pour le Sénégal a permis de récolter des fournitures scolaires pour 200 000 écoliers distribuées lors de la rentrée scolaire, en octobre. Souvent, les donateurs demandent que les fournitures soient données immédiatement, or, il faut attendre une année pour répartir, stocker et envover ces dons. Cette campagne ne peut être synonyme d'immédiateté. Au contraire, elle doit se penser et donner des idées de projets aux éducateurs.

> Cette campagne n'est pas seulement une collecte, mais un véritable engagement. À partir d'outils en ligne et des initiatives des éducateurs, les projets s'enrichis-



sent et se multiplient dans toute la France, de la maternelle au lycée.

L'important, rappelle Carole Coupez, est la réflexion sur la solidarité. En effet, au-delà de la générosité, cette Rentrée Solidaire est aussi l'occasion de sensibiliser les éducateurs et les élèves sur les enjeux de la solidarité.

Tous ces projets sont visibles sur le blog www.uncahier-uncrayon.org

Retrouvez l'intégralité de cet entretien sur notre site : www.unsa-education.com

> François Cencerrado Pierre Château Delphine Lebahan





Gaspillage alimentaire : une cure s'impose

En France, tout au long de la chaîne de production, le gaspillage alimentaire représente 260 kg par personne et par an. À l'échelle de la planète, 1/3 des aliments destinés à la consommation humaine sont perdus ou gaspillés.

l'échelle mondiale, les fluctuations de la consommation dans les pays riches affectent directement la disponibilité de la nourriture. Ce qui est jeté en Europe et en Amérique du Nord permettrait de nourrir jusqu'à trois fois le milliard de personnes qui souffrent encore de la faim dans le monde.

Le gaspillage alimentaire se situe à tous les stades de la chaîne, du champ à l'assiette. Ainsi, dès la production, certaines enseignes écartent du circuit commercial une partie de la récolte (jusqu'à 30%), pourtant parfaitement consommable, pour des raisons « marketing », d'esthétique et de calibre (pommes trop pâles, courgettes trop grosses...). Le transport et

le stockage sont aussi générateurs de pertes. On estime à 750 000 tonnes par an les déchets alimentaires de la grande distribution et des commerces de proximité et à 400 000 tonnes par an ceux des marchés. Les dates limites de consommation sont les causes majeures de ces pertes et de ce gaspillage.

Ces chiffres donnent le tournis et ne peuvent dès lors qu'inciter à lutter efficacement contre le gaspillage alimentaire. C'est un objectif à la portée de tous. C'est un choix pour une société plus solidaire et plus responsable en nous contentant d'acheter selon nos besoins et en consommant réellement tout ce que nous achetons.

La limitation du gaspillage passera certes par la réduction des déchets, leur réutilisation et leur recyclage, mais elle passera aussi par la reconnaissance du problème par les producteurs, les distributeurs et les ménages. L'Éducation devrait être un moyen d'y arriver, mais hormis le Ministère de l'agriculture qui vient de lancer un Pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire, bien peu d'initiatives officielles sont prises.



L'Adéic est une association nationale de consommateurs créée par la Fédération de l'Éducation nationale (devenue UNSA Éducation). L'Adéic est tout particulièrement attachée à l'éducation du jeune consommateur.

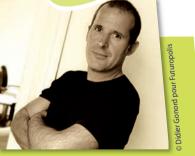
> adeic.fr





Claude Douare

Culture

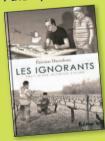


Les Ignorants

« La belle odeur de cuir de cheval », « le parfum de ventre de lièvre chaud » ou encore le B.A.T. (bon à tirer) nous transportent dans le monde de la bandedessinée documentaire. Pendant une année, l'auteur a participé à tous les travaux viticoles nécessaires à l'élaboration du vin et invite son ami vigneron dans son monde de la bande-dessinée.

Une année d'apprentissages dans laquelle Étienne Davodeau permet au lecteur noninitié d'entrer dans deux mondes complexes alliant plaisir et créativité.

Les Ignorants, Futuropolis, 2011.



0.4

De la **vigne** au **dessin**

Les Ignorants, c'est l'histoire de deux métiers mais surtout de deux découvertes de vie. Étienne Davodeau a suivi, pendant une année et au rythme des saisons, Richard Leroy, vigneron qui, lui, s'est immergé dans le monde de la bande-dessinée.

tienne Davodeau est un auteur de convictions: au fil de ses albums, il affirme un discours, des idées sur les femmes, les hommes, le travail et la terre. Comme il l'écrit dans Les Ignorants, « Il faut ouvrir les yeux sur les choses élémentaires », c'est justement parce qu'il se montre si attentif que ses bandes-dessinées nous touchent tant. Ces histoires de vies mettent en lumière des militants, des hommes et des femmes anonymes qui, souvent, tournent le dos à la route toute tracée, pour en vivre une autre, celle qu'ils ont choisie.

Richard Leroy est un militant, est-ce son discours sur le vin qui a motivé votre choix ?

Nous nous connaissons bien car nous vivons dans le même village. Richard Leroy a avant tout un discours intéressant sur le vin.

Je me suis dit qu'il avait « un truc à dire » et c'est la raison principale de mon choix. J'ai déjà écrit sur la terre, dans Rural, et je ne voulais pas me répéter. Un jour, Richard Leroy est venu dans mon atelier et m'a posé quelques questions et de là est née l'idée de ces métiers croisés. Comment expliquezvous le choix de cette couleur, le lavis? L'utilisation de la couleur m'aurait demandé un travail plus long, au moins 6 mois à 1 an de plus. J'ai eu l'idée de cette technique pour

souligner les volumes, les ombres, la lumière et pour laisser une vraie marge de liberté au lecteur.

Cette couleur colle bien avec les silences, avec vos deux univers de « raconteurs d'histoires » ...

Un livre n'est pas un produit fini qu'on range dans une bibliothèque mais un endroit où l'on se rencontre. Ici, il n'y a pas d'intrigue. La BD reste une BD mais Les Ignorants, ce n'est pas un objet de consomma-

tion mais de discussions.

« Peut-être que ça sert aussi à ça, le vin et les livres : s'engueuler tranquillement ! »

Delphine Lebahan

delphine.lebahan@unsa-education.org



CULTULI actu

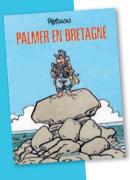


Le guide du mauvais père

Dans cet album, Guy Delisle manie l'humour noir et l'autodérision avec succès sur l'éducation parentale. En une quinzaine de courtes histoires, il rassemble les comportements irresponsables ou mesquins d'un père à l'égard de ses enfants. La petite souris qui oublie de passer plusieurs nuits, le lapin rose de Pâques qui dépose les œufs en chocolat, des histoires sordides de voleur d'enfants racontées à sa fille juste avant d'éteindre la lumière pour la nuit... Cette bande-dessinée au format de poche se déguste rapidement et donne envie d'être partagé pour rire entre amis.

. À découvrir : **www.guydelisle.com**

Le guide du mauvais père, Tome 1, Guy Delisle, Delcourt, 2013, 9 €



« C'est dangereux ! Ces algues, ça tue les sangliers. »

Pour le quinzième épisode des aventures du détective Jack Palmer, René Pétillon nous emmène sur sa terre natale, la Bretagne. Il fait plonger son discret détective au milieu d'une région en proie aux tensions dans la crise des algues vertes.

Il met en scène de riches parisiens, sans cesse en querelle, n'ayant d'autre choix que de côtoyer de rustres bretons toujours chaussés de bottes en caoutchouc. Agriculteurs porcins pollueurs, Fest-noz, alcoolisme Pétillon n'épargne rien, ni personne ; il joue avec les clichés sur les uns et les autres, ayant une vision exagérée mais souvent juste de la situation.

Palmer en Bretagne, René Pétillon, Dargaud, 2013, 14 €

Enki Bilal au Musée



« Ma place au Musée des arts et métiers n'est pas une aberration », déclare Enki Bilal et en effet, ses planches côtoyant les machines les plus folles et pourtant bien réelles, trouvent toute leur place dans cette exposition, comme cet émanateur de radium, rebaptisé « Provocateur

de beauté enrichi », utilisé dans les années 30.

Qu'est-ce que le « Mécanhumanimal » ? « La certitude que l'homme pouvait maîtriser les machines inventées à son image », affirme Bilal, ou encore une ode à la vie, « la vie donnée aux machines par l'homme ».

Ceux qui ne peuvent voir cette centaine de planches originales se plongeront dans le catalogue dans lequel toutes les photos et les objets ont subi un traitement monochrome volontaire qui révèle de façon impressionnante les détails et le relief.

Mecanhumanimal, Enki Bilal au Musée des arts et métiers, jusqu'au 5 janvier 2014.

Catalogue de l'exposition édité chez Casterman, 27 €

D. 1



christophe.guillet@unsa-education.org



La CASDEN, banque coopérative créée par des enseignants, met la force du groupe au service de chaque individu. Fondée sur des valeurs de solidarité, d'écoute et de confiance, elle s'engage ainsi auprès de plus d'un million de Sociétaires à réinvestir leur épargne dans le financement des projets de chacun. La CASDEN propose à tous les établissements de disposer gratuitement d'outils pédagogiques (mallette, exposition...) pour sensibiliser les élèves au modèle économique coopératif.



Pour en savoir plus sur la CASDEN Banque Populaire et les actions qu'elle développe en faveur de ses Sociétaires, rendez-vous sur www.casden.fr ou contactez un conseiller au 0 826 824 400 (2)

(1) Un seul exemplaire par établissement scolaire du 1^{sr} et du 2^{sr} degrés, dans la limite des stocks disponibles. Voir modalités sur www.casden.fr. (2) Accueil téléphonique ouvert de 8h30 à 18h30 du lundi au vendredi (0.15 € la mn en France métropolitaine).



CASDEN, la banque coopérative de l'éducation, de la recharche et de la culture

